

## Aides publiques (BPI, Région, ADEME...)

Ces travaux d'analyse de projets nous conduisent également à vous orienter vers différents dispositifs d'aides publiques. Un premier travail réside alors dans la détection des opportunités et dans la mise en relation avec les institutions. Cela peut concerner des aides à l'innovation proposées par BPI France ou par votre Conseil Régional mais également des appels à projet émis par des pôles de compétitivité ou par des Institutions comme l'ADEME ou encore des concours qui récompensent des entreprises innovantes. Ces aides prennent la forme d'avances remboursables, de prêts à taux zéro ou de subventions. Nous reprenons également ensemble dans ces dossiers :

- Une présentation de la société, de sa stratégie et de son projet
- Une présentation technique du projet (analyse de l'état de l'art, étude de marché, objectifs et performances à atteindre, incertitudes techniques, déroulement des travaux, description des problèmes rencontrés et des progrès réalisés)
- Une partie financière qui précise les budgets, justifie les coûts envisagés et qualifie les dépenses réalisées

Exemples : Aide pour le Développement de l'Innovation (BPI France), Préfinancement du CIR (BPI France), Aide Régionale au Projet Innovant (Région Bretagne), Aide au Lancement de Projets Innovants (Région Bretagne), Prêt d'Honneur pour l'Amorçage Régional (Région Bretagne)...

*Contactez-nous pour voir ensemble ce dont vous avez besoin.*